



Changement de chaudière récurrent.

Par **Flipper**, le **15/12/2008** à **15:10**

Bonjour, rnJ'ai acheté une chaudiere gaz il y a deux ans. Rapidement elle présente des disfonctionnements (surchauffe).L'installateur procède au remplacement des cartes électroniques, malgré cela elle finit par rendre l'âme (corps de chauffe cassé).rnL'installateur remplace la chaudière (sous garantie) et l'hiver se passe sans encombre. Mais au printemps, nouvelles surchauffes, le fabricant déplace un ingénieur qui explique que de nouvelles cartes électroniques ont été développées pour régler ce probleme. L'installateurnremplace donc les dites cartes. Une semaine plus tard la chaudière (la seconde !!) est à nouveau hors service suite à un corps de chauffe.....cassé. Entre temps la garantie a expiré. Quels sont mes recours ?rnMerci de votre réponse.